

Projet ALCOTRA n°1733 ESSICA

26 octobre 2017

Conseil spécialisé PPAM





Objet et partenariat

- Partenaires :
 - CRIEPPAM et FranceAgriMer (France),
 - Association Terre dei Savoia et Université de Turin (Italie).
- Le projet est labellisé par le Pôle PASS.
- Objet : réaliser des innovations technologiques des traitements post-récolte : séchage « à froid », débactérisation (ozone, eau ozonée) et emballage (matériaux adaptés).
- Ce travail associe les producteurs et transformateurs de la région transfrontalière.
- Projet démarré le 25 avril 2017 (date du 1^{er} comité de pilotage).
- Fin le 24 avril 2020.
- 2 comités de pilotage par an (le prochain le 25-26 janvier 2018).



Actions prévues

- **WP1 – GOUVERNANCE DU PROJET**
 - Activité 1.1 Coordination du projet
 - Activité 1.2 Gestion technique et financière
- **WP2 – COMMUNICATION**
- **WP3 - APPLICATION DES TECHNIQUES INNOVANTES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE TRANSFRONTALIÈRE DES PLANTES AROMATIQUES**
 - Activité 3.1 – Enquêtes et planification préliminaire
 - Activité 3.2 – Etude technico-économique sur les innovations organisationnelles dans le processus de transformation des plantes aromatiques
 - Activité 3.3 – Techniques innovantes de séchage
 - Activité 3.4 – Techniques innovantes de débactérisation
 - Activité 3.5 – Techniques innovantes pour l’emballage
- **WP4 – DEMONSTRATIONS ET PROMOTION DES NOUVELLES TECHNIQUES**
 - Activité 4.1 – Restitution des résultats des études expérimentales aux producteurs et entreprises de plantes aromatiques
 - Activité 4.2 – Formation sur l’optimisation des techniques de séchage, débactérisation et emballage
- **FranceAgriMer est surtout impliqué dans l’activité 3.1 (avril 2017 à fin janvier 2018)**

Budget

ESSICA - dépenses de prestations

	Montant engagé 2017 TTC	2017	2018	2019	2020	TOTAL Montant engagé TTC
Etude bibliographique (CTCPA)	7 000,00 €	7 000,00 €				7 000,00 €
Organisation d'une rencontre producteurs FR et IT (CPPARM + MUSES)	7 000,00 €	7 000,00 €				7 000,00 €
Tests organoleptiques 1/3			3 000,00 €	3 000,00 €		6 000,00 €
Tests organoleptiques 2/3			3 000,00 €	3 000,00 €		6 000,00 €
Tests organoleptiques 3/3				3 000,00 €		3 000,00 €
Frais liés à la gestion administrative du projet (UESS)	14 400,00€	2 400,00 €	4 800,00 €	4 800,00 €	2 400,00 €	14 400,00€
Frais de certification externe de dépenses (?)	3 000,00 €	500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	500,00 €	3 000,00 €
TOTAL ENGAGEMENTS		31 400,00 €	12 000 €	3 000 €		
TOTAL dépenses prestations Essica		16 900,00 €	11 800,00 €	14 800,00 €	2 900,00 €	46 400,00 €
Versements UE cumulés (ATTENTION : DELAIS)		9 420,55 €	37 682,22 €	18 841,11 €	28 261,67 €	94 205,5 €
		10%	40%	20%	30%	
Différence		-7 479,45 €	25 882,22 €	4 041,11 €	25 361,67 €	47 805,55 €

→ **Besoin d'inscrire 32 000 € sur la décision internationale au titre de 2017 (ligne A348) - à valider par le Conseil Spécialisé du 26 octobre 2017**